

Cet exemple attire notre attention sur le fait qu'il y a lieu d'opérer avec des unités cohérentes : ici le critère (pramāṇa) est exprimé en drachmes tandis que la « quantité voulue » (icchā) est exprimée en paṇa, unité monétaire plus petite ; les drachmes sont donc transformées en paṇa : une drachme égale seize paṇa d'où le rapport $^{32}_1$ posé au début du tableau. Quant à $\frac{1}{8}$, le fruit, c'est une khārī plus $\frac{1}{8}$ de khārī.

En appliquant la règle donnée, on obtient :

$$\frac{9 \times 70}{8 \times 32} = \frac{630}{256} = 2 + \frac{118}{256}$$

Le résultat est obtenu en khārī, unité de mesure de grain, dont l'unité inférieure est le droṇa, seize fois plus petite ; en multipliant le reste fractionnaire par seize, on obtiendra le nombre de droṇa :

$$\frac{16 \times 118}{256} = 7 + \frac{96}{256}$$

En multipliant ce dernier reste par quatre, on obtiendra celui-ci en āḍhaka :

$$\frac{4 \times 96}{256} = 1 + \frac{128}{256}$$

Puis, comme le prastha est le quart de āḍhaka, en multipliant à nouveau par quatre le reste on obtient le résultat annoncé :

$$\frac{4 \times 128}{256} = 2$$

2 khārī, 7 droṇa, 1 āḍhaka et 2 prastha.